

Quoi de neuf Outre-Rhin ?

Une sélection de
l'actualité allemande

Du 30 janvier au 05 février 2025

Lors du 37^{ème} congrès de la CDU, lundi 3 février, le candidat à la chancellerie Friedrich Merz a réaffirmé qu'il n'y aurait jamais de collaboration avec l'AfD - et a reçu le soutien du chef de la CSU, Markus Söder.

Selon Merz, la CDU entend « tout faire, surtout dans cette campagne électorale, pour rendre ce parti aussi petit que possible » et a souligné une fois de plus qu'il ne devait plus y avoir de doute sur cette position, de la part de qui que ce soit. L'AfD est « contre tout ce que notre parti et notre pays ont construit en Allemagne au cours des dernières années et décennies », rejetant le lien avec l'Occident, l'euro et l'OTAN. Le chef de la CSU, Markus Söder, a lui aussi exclu toute collaboration avec l'AfD. « Nous ne devons pas laisser notre pays tomber entre les mains de l'AfD », a-t-il averti, précisant que la gauche ne pouvait pas servir de rempart contre ce parti. Il a affirmé sans équivoque : « non, non et non à toute forme de coopération avec l'AfD ».

La CDU a également adopté un « programme immédiat pour la prospérité et la sécurité » qui devra être mis en œuvre sans délai en cas d'arrivée au pouvoir.

Le programme comprend 15 points et prévoit de relancer l'économie et d'assurer une sécurité accrue. Selon ce programme, la proposition de résolution de Friedrich Merz, qui vise à lutter contre l'immigration irrégulière et qui a été adoptée par le Bundestag mercredi dernier, doit être mise en œuvre par voie législative. De plus, la « loi sur la limitation de l'afflux », qui a échoué au Bundestag vendredi dernier, doit également être adoptée. Cette loi prévoit notamment de limiter la migration et de mettre fin au regroupement familial pour les bénéficiaires d'une protection subsidiaire, donc limitée, ainsi que d'accorder davantage de pouvoirs à la police fédérale. Après les débats au sujet des deux textes au Bundestag, des attaques ont été menées contre les bureaux de la CDU dans les districts et les Länder, ainsi que contre la Fondation Konrad-Adenauer à Berlin.

Dans un discours de politique générale à la fondation Körber fin janvier, Merz avait déjà donné le cap sur la politique étrangère sous son mandat.

Selon lui, l'Allemagne doit à nouveau assumer ses responsabilités au niveau international. Le nouveau gouvernement fédéral doit rétablir sa capacité d'action, définir des priorités stratégiques claires et assurer une mise en œuvre cohérente. Merz a abordé la nécessité pour l'Allemagne de consacrer davantage de moyens à la défense du pays. Il a également réitéré son soutien à l'Ukraine et à Israël, et préconisé une coopération étroite avec les États-Unis. Il a par ailleurs proposé de signer un « traité d'amitié » en complément du traité de voisinage déjà existant avec la Pologne, puis de défendre, avec la France, la vision d'une Europe souveraine.

Au total, 29 partis sont en lice pour les élections législatives du 23 février prochain. Ils étaient 41 officiellement reconnus par la commission électorale, seuls 29 seront finalement en mesure de prendre part au scrutin. En effet, les partis qui ne disposent pas d'élus au Bundestag ou dans un parlement régional comptant au moins cinq députés, sont tenus de recueillir des signatures de soutien pour valider leur candidature. Cependant, tous n'y sont pas parvenus. Ce sont donc onze formations politiques ou alliances déjà présentes à l'échelle nationale, dix autres partis présents dans plusieurs Länder et huit dans un Land seulement qui se présenteront aux élections.

Disparition de Hörst Köhler, ex-président fédéral d'Allemagne de 2004 à 2010. Köhler est décédé samedi 1^{er} février 2025 à l'âge de 81 ans. Né en 1943 à Skierbieszów, dans l'actuelle Pologne, et économiste de formation, il était membre de la CDU depuis 1981. Il est devenu secrétaire d'État au ministère fédéral des Finances et a ainsi été l'un des hauts fonctionnaires qui ont négocié l'union économique et monétaire entre les deux États allemands ainsi que les critères de Maastricht pour l'euro. En tant que directeur du FMI de 2000 à 2004, il a joué un rôle crucial dans le monde de la finance internationale. Horst Köhler a été le premier président fédéral non issu de la politique. Le président fédéral Frank-Walter Steinmeier a décrété un deuil national en sa mémoire. Les détails concernant le lieu et la date n'ont toutefois pas encore été communiqués.

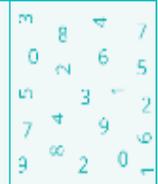
Le chômage est en hausse en janvier en Allemagne. En raison des effets saisonniers sur le marché de l'emploi, le nombre de chômeurs a fortement augmenté en janvier 2025, atteignant près de trois millions de demandeurs d'emploi, ce qui représente une hausse de 186 000 par rapport au mois précédent et de 187 000 par rapport à janvier 2024. Le taux de chômage a donc grimpé de 6,4% en janvier, atteignant son niveau le plus haut depuis près de dix ans. Par ailleurs, le recours au chômage partiel a augmenté, tandis que la demande de main-d'œuvre diminue.

PARLEMENT, PARTIS, PERSONNES



Annegret Kramp-Karrenbauer, ancienne ministre-présidente de la Sarre et ex-présidente de la CDU, a démissionné de ses fonctions au sein du Comité central des catholiques allemands (ZdK). Elle justifie cette décision par son désaccord avec les critiques du ZdK à l'égard de la politique migratoire de l'Union. La présidente du ZdK, Irme Stetter-Karp, a exprimé son regret face à ce départ. Cette dernière avait récemment accusé l'Union de dépasser les « limites de la culture politique » avec ses propositions migratoires, qualifiant leur projet de loi de « pure campagne anti-intégration ». Le ZdK, représentant des laïcs catholiques, ainsi que des responsables des grandes Églises chrétiennes, ont également critiqué la stratégie du candidat de l'Union, Friedrich Merz.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE



4 923

C'est le nombre d'agressions contre des hommes et des femmes politiques en 2024, d'après un article du RedaktionsNetzwerk Deutschland se référant au ministère fédéral de l'Intérieur. Ce nombre a augmenté de près de 20 % l'année dernière par rapport à 2023, d'après l'article. Les agressions incluent les insultes ainsi que les agressions physiques.